

Life dorsAncy



Adaptation au changement climatique, transition et revitalisation de la haute vallée de la Dordogne

LIFE-2023-ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Avec le soutien de



DOSSIER DE PRESSE

LE PROJET

Le projet LIFE Dorsancy se structure autour de la rivière Dordogne, sur les 40 km séparant les sources des gorges d'Avèze. Il concerne la haute vallée de la Dordogne, territoire de moyenne montagne d'environ 200 km², comprenant les communes du Mont-Dore et de La Bourboule.

Le développement de la haute vallée de la Dordogne reste encore largement associé au tourisme hivernal, dont l'avenir est compromis par les évolutions climatiques. L'objectif du projet LIFE Dorsancy est d'accompagner les mutations de ce territoire vers un modèle durable, inclusif et respectueux de l'environnement, à la mesure des défis auxquels devront faire face les secteurs de moyenne montagne dans le contexte du changement climatique. Il permettra la valorisation de la rivière Dordogne, la mise en place de solutions fondées sur la nature, l'adaptation des outils de production d'énergie renouvelable en cohérence avec les enjeux environnementaux et climatiques, en s'appuyant sur un collectif d'acteurs public-privé-civil.



SOMMAIRE

4 **LE PROGRAMME LIFE**

4 **LES 5 OBJECTIFS DU PROJET LIFE DORSANCY**

4 - 5 **LES PARTENAIRES**

5 **LA CARTE DES PRINCIPALES ACTIONS DU PROJET**

6 **LES ÉTAPES CLÉS**

7 **LES ACTIONS DU PROJET**

8 **LES PORTEURS DE PROJET**

- *EPIDOR*
- *la Communauté de communes Massif du Sancy*
- *la Communauté de communes Dômes Sancy Artense*
- *le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne*
- *Les sociétés Soprolec et Energialys*

12 **CONTACTS**

LE PROGRAMME LIFE

Le programme LIFE-CLIMAT-CCA est l'instrument financier de l'Europe pour accompagner des projets pilotes et démonstrateurs autour de démarches d'atténuation du changement climatique et d'adaptation.

Le projet LIFE Dorsancy s'attache à répondre à ces objectifs sur la haute vallée de la Dordogne. Il valorise les expériences et les initiatives existantes et met en pratique les conclusions de l'étude prospective Dordogne 2050. Il mobilise un collectif d'acteurs, publics et privés, qui s'appuient sur EPIDOR pour coordonner et mettre en œuvre ce projet.

LES CINQ OBJECTIFS DU PROJET

1. ADAPTER LE TERRITOIRE AUX EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE :

Réduction de l'exposition aux risques naturels, protection de la biodiversité, amélioration du cadre de vie, planification et aménagement durable du territoire.

2. DÉVELOPPER DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE POUR DES TERRITOIRES PLUS RÉSILIENTS :

Restauration de l'état morphologique de la rivière Dordogne, des continuités écologiques et des paysages associés.

3. RÉDUIRE L'EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE ET CLIMATIQUE DES ACTIVITÉS :

Production locale d'énergie renouvelable et décarbonée, développement des mobilités douces et collectives, soutien à la sobriété du territoire.

4. CO-CONSTRUIRE DE NOUVELLES COLLABORATIONS PUBLIC-PRIVÉ-CIVIL :

Sensibilisation des acteurs locaux au changement climatique, participation des populations, augmentation de l'acceptation de mesures d'adaptation au changement climatique dans les politiques publiques.

5. DÉVELOPPER DES SYNERGIES AVEC D'AUTRES SITES DE MOYENNE MONTAGNE EN FRANCE ET EN EUROPE :

Diffusion des résultats du projet, notoriété du territoire de la haute vallée de la Dordogne.

LES PARTENAIRES

Le projet associe 6 acteurs principaux qui portent les actions :

• L'ÉTABLISSEMENT EPIDOR :

Porteur de la candidature auprès de l'Europe, coordinateur du projet et maître d'ouvrage de certaines études stratégiques

• LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE :

Maître d'ouvrage d'actions de mobilités douces et de valorisation du patrimoine naturel et historique

• LA SOCIÉTÉ ENERGIALYS :

Responsable de la conception et du pilotage des travaux de reconfiguration de l'ouvrage de La Bourboule

• LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MASSIF DU SANCY :

Maître d'ouvrage des actions en rapport avec l'aménagement de l'espace, la restauration des milieux aquatiques et la prévention des risques

• LE PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne :

Maître d'ouvrage des actions liées à la gestion environnementale des espaces et à la mobilisation des populations

• LA SOCIÉTÉ SOPRELEC :

Propriétaire et exploitant du barrage hydroélectrique de La Bourboule, maître d'ouvrage de la déconstruction du barrage et de la transformation de l'ouvrage hydroélectrique

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PROJET



1. Restauration de la tourbière de la Dore
2. Restauration du transit sédimentaire du ruisseau du Val d'enfer et prévention des risques dans le domaine skiable
3. Mise au jour de la Dordogne au niveau du parking des bus
4. Restauration du transit sédimentaire au niveau de la prise d'eau de la RD 983
5. Restauration des berges au niveau du parking des Longes
6. Restauration de la continuité sédimentaire au niveau du seuil des Mancelles
7. Restauration d'une zone d'expansion de crue au niveau de la confluence Dordogne Grande cascade
8. Restauration de la rivière Dordogne au niveau du pont Lieutenant Farmont
9. Renaturation des berges au niveau du parc thermal
10. Restauration de la rivière à l'aval du Casino
11. Restauration des corridors écologiques entre le Mont-Dore et La Bourboule
12. Renaturation des berges au niveau des thermes de La Bourboule
13. Restauration du lit de la rivière dans le quartier du Charlet
14. Réalisation d'une exposition et d'un espace de médiation
15. Aménagement du sentier des sources et de son prolongement dans les gorges d'Avèze
16. Transformation du barrage de La Bourboule

Le pilotage du projet associera les communes du Mont-Dore et de La Bourboule ainsi que la SAEM des remontées mécaniques du Mont-Dore.

LE PROJET S'ÉLÈVE À 13,7 M€ FINANÇÉS PAR :

- l'Union Européenne (36%)
- l'Agence de l'eau Adour-Garonne (35%)
- l'Ademe et le Département du Puy de Dôme (3%)
- les maîtres d'ouvrages publics et privés du projet (26%)



LES ÉTAPES CLEF

ÉMERGENCE DU PROJET

Le projet s'appuie sur les études menées sur les sources de la Dordogne et le devenir du barrage de la Bourboule réalisées par EPIDOR avec l'ensemble des acteurs du territoire.

Elles ont bénéficié du soutien du département du Puy-de-Dôme, de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Leurs conclusions ont formé les contours d'un projet de territoire présenté au Comité syndical d'EPIDOR en février 2022, puis aux partenaires techniques de l'établissement en juin 2022.

RÉDACTION DE LA CANDIDATURE

En juin 2022, le président de la communauté de communes Massif du Sancy, conseiller départemental du Puy-de-Dôme et administrateur d'EPIDOR, les maires des communes du Mont-Dore et de La Bourboule ont demandé à EPIDOR de coordonner la préparation de la candidature à l'appel à projets LIFE-CLIMAT-CCA 2022. Elle a mobilisé les services de l'établissement EPIDOR, de la communauté de communes Massif du Sancy, du Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, et de la société Soprolec propriétaire et exploitant du barrage hydroélectrique de La Bourboule.

A la suite d'une première candidature infructueuse, l'ensemble des acteurs s'est accordé pour retravailler un projet plus ambitieux et présenter une nouvelle candidature à l'appel à projets LIFE-CLIMAT-CCA 2023.

INSTRUCTION

Dépôt de la candidature le 21 septembre 2023

DURÉE DU PROJET

7 ans, de septembre 2024 à août 2031

LES ACTIONS

AXE 1 : COORDINATION ET SUIVI-ÉVALUATION DU PROJET – 700 K€

- Coordination, gouvernance et rapportage du projet
- Outils de suivi-évaluation et gestion des données
- Communication

AXE 2 : TRAJECTOIRE D'ADAPTATION D'UN TERRITOIRE DE MOYENNE MONTAGNE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - 1 300 K€

- Elaboration de cinq stratégies thématiques sur : les milieux naturels vulnérables, les risques d'inondation, la gestion environnementale du domaine skiable, la trame noire, la maîtrise d'espaces fonciers d'intérêt majeur
- Etude de la valorisation locale de l'énergie dans la cadre de plans énergies et mobilités intercommunaux
- Réalisation d'un projet démonstrateur de mobilités douces : l'aménagement du sentier des sources et de son prolongement dans les gorges d'Avèze

AXE 3 : TRAVAUX ÉCOLOGIQUES DE RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE – 5 600 K€

- Etude de conception des projets de restauration écologique de la rivière Dordogne
- Réalisation de 16 chantiers de restauration morphologique et écologique sur la rivière Dordogne : dans l'emprise du domaine skiable, dans la traversée urbaine du Mont-Dore, sur les berges de la Dordogne entre le Mont-Dore et La Bourboule et dans la traversée urbaine de La Bourboule

AXE 4 : ADAPTATION DE L'OUVRAGE HYDROÉLECTRIQUE DE LA BOURBOULE - 4 500 K€

- Etudes préalables à la transformation de l'ouvrage hydroélectrique de La Bourboule
- Travaux de reconfiguration de l'outil de production hydroélectrique (déconstruction du seuil, renaturation de la retenue, implantation d'une prise d'eau)
- Mise en place d'un protocole de partenariat public-privé pour la production et la valorisation de l'énergie hydroélectrique de l'ouvrage de La Bourboule

AXE 5 : DÉMARCHES DE COLLABORATION PUBLIC-PRIVÉ-CIVIL – 350 K€

- Elaboration d'une méthodologie innovante de collaboration entre les acteurs publics, privés et civils du territoire
- Ateliers de rencontre entre les acteurs publics, privés et civils sur les thèmes de l'adaptation au changement climatique
- Réalisation d'une exposition permanente et aménagement d'un espace de médiation

AXE 6 : ÉVALUATION, DISSÉMINATION DES EXPÉRIENCES – 1 200 K€

- Etudes de l'impact du projet dans plusieurs thématiques : aménagement du territoire, solutions fondées sur la nature, transitions énergétiques, gouvernance, rôle de la rivière
- Participation à des colloques et à des réseaux d'échange
- Réalisation d'un colloque final en 2031



LES PORTEURS D' ACTIONS DU PROGRAMME LIFE DORSANCY

EPIDOR – EPTB DORDOGNE : COORDINATEUR DU PROGRAMME

Présidé par Germinal PEIRO

L'eau et les ressources associées sont indissociables de l'homme.

Gérer durablement les usages de l'eau, c'est préserver le bien-être économique et social sur le long terme. C'est une question vitale qui se pose aux pouvoirs publics mais aussi à chacun d'entre nous. Une difficulté fait néanmoins obstacle à une pratique renouvelée en ce domaine : la géographie institutionnelle, celle des politiques publiques, et la géographie de l'eau, celle du bassin versant, ne se recoupent pas.

Ainsi, dès 1991, les six départements, Puy de Dôme, Cantal, Corrèze, Lot, Dordogne et Gironde, traversés par la rivière Dordogne ont créé EPIDOR pour trouver une solution institutionnelle à l'équation complexe du bassin hydrographique de la Dordogne. Ils ont été rejoints par la Charente et la région Nouvelle aquitaine. En cela, l'Etablissement Public Territorial de Bassin Versant (EPTB, cf. code de l'environnement - Article L213-12) est un outil ad hoc précieux et irremplaçable.

Dès sa création EPIDOR a organisé en 1992 le sommet vallée Dordogne à Bergerac. Cette concertation, la plus grande jamais engagée dans une vallée, a impliqué 150 négociateurs et plus de 3000 personnes à l'échelle des six départements traversés par la rivière Dordogne. Elle a permis de rédiger la charte de la vallée de la Dordogne qui propose 370 consensus pour une gestion harmonieuse et durable des cours d'eau du bassin versant de la Dordogne. Cette charte constitue, depuis 1992, le fondement de la politique d'EPIDOR.

En octobre 2001, 10 ans après le sommet de Bergerac, EPIDOR a de nouveau provoqué une grande rencontre des partenaires du bassin de la Dordogne : les états généraux de la Dordogne.

Organisés à Libourne, ils ont permis de faire le point sur la mise en œuvre de la charte, de réactualiser certains consensus, de dégager de nouvelles priorités et perspectives pour les années à venir.

En novembre 2012, EPIDOR a organisé, à Bergerac, les deuxièmes Etats Généraux du bassin de la Dordogne. Ils poursuivent et développent les débats engagés précédemment. Ils coïncident avec les 20 ans d'EPIDOR et la désignation du bassin de la Dordogne par l'UNESCO en tant que Réserve mondiale de biosphère.

EPIDOR dispose d'une aptitude technique et scientifique à la planification qui lui permet de penser l'avenir à l'échelle du bassin versant de la Dordogne. Son expertise est aujourd'hui prise en compte par les collectivités territoriales, les services de l'État, l'agence de l'eau et les O.N.G. environnementales.

Pour son action, EPIDOR dispose d'une équipe de 28 personnes composée de spécialistes de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques. Il travaille avec l'ensemble des acteurs de l'eau et de l'aménagement du territoire.

Rôle dans le programme LIFE DorSancy : EPIDOR porte la candidature LIFE DorSancy auprès de l'Europe, il est le coordinateur de l'ensemble du programme LIFE DorSancy et sera maître d'ouvrage de certaines études stratégiques et méthodologiques.

 Pour en savoir plus : eptb-dordogne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU MASSIF DU SANCY : PORTEUR DES ACTIONS DE TRAVAUX AUTOUR DE LA RIVIÈRE DORDOGNE

Présidée par Lionel GAY

La communauté de communes du Massif du Sancy regroupe 20 communes et s'étend sur 609 km² autour du Massif montagneux du Sancy, sommet du Massif central.

La communauté de communes assure la maîtrise d'ouvrage des actions en lien avec ses compétences statutaires, dont :

- L'aménagement de l'espace,
- La protection et mise en valeur de l'environnement,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- La gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- La création, l'aménagement et l'entretien de chemins de randonnée d'intérêt Communautaire.

La Communauté de communes du Massif du Sancy est d'ores et déjà impliquée dans la transition écologique et l'adaptation au changement climatique dans le cadre du contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et dans le programme « petites villes de demain », qui prévoient des actions que le LIFE permettra de réaliser.

Rôle dans le programme LIFE DorSancy : La communauté de communes du Massif du Sancy s'implique dans le projet Life DORSANCY pour concrétiser ses objectifs en matière de transition écologique d'un secteur de moyenne montagne et partager les méthodologies déployées avec d'autres territoires. Elle portera les actions de travaux autour de la rivière Dordogne, les aménagements liés au sentier des sources, les études et plans stratégiques pour l'adaptation du territoire au changement climatique et à la prévention des risques.

 Pour en savoir plus : www.cc-massifdusancy.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DÔMES SANCY ARTENSE : PORTEUR D'ACTIONS DE MOBILITÉS DOUCES

Présidée par Alain MERCIER

La Communauté de communes Dômes Sancy Artense compte 27 communes et 13 000 habitants sur 690 km². Elle s'étend des confins de la Chaîne des Puys, aux contreforts du massif du Sancy et jusqu'au barrage de la retenue de Bort-les-Orgues. Ce vaste territoire montagnard aux paysages très variés compte 7 bourgs principaux dotés de services et de commerces de proximité. Territoire en perte d'habitants jusqu'en 1999, la tendance globale s'est aujourd'hui inversée, bien que des disparités existent entre les communes les plus proches de l'agglomération clermontoise et les communes de l'Artense qui connaissent des problématiques de déprise. L'agriculture et le tourisme sont les deux piliers de l'économie locale.

Rôle dans le programme LIFE DorSancy : La Communauté de communes Dômes Sancy Artense exerce les compétences statutaires en matière d'aménagement de l'espace, de développement économique dont la promotion du tourisme, de gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI), de protection et mise en valeur de l'environnement, ainsi que les compétences optionnelles de mobilités et de développement culturel. Elle a souhaité s'associer au projet pour le développement de son offre touristique en lien avec les mobilités douces.

 Pour en savoir plus : www.domes-sancyartense.fr



PARC NATUREL RÉGIONAL DES VOLCANS D'Auvergne

Présidé par Lionel CHAUVIN

Créé en 1977 et regroupant de nombreuses collectivités, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne a pour rôle de préserver et valoriser les patrimoines du territoire et de favoriser le développement durable au service du territoire. Le syndicat mixte du Parc regroupe 147 communes du territoire des Volcans d'Auvergne et leurs principaux groupements. Adhèrent également le Conseil régional d'Auvergne Rhône-Alpes ainsi que les Conseils départementaux du Cantal et du Puy-de-Dôme. Ces collectivités ont toutes approuvé la charte du Parc, le projet du territoire du Parc, où elles s'engagent à mettre en oeuvre des mesures et à respecter des principes qu'elles se sont fixées en faveur de la préservation des patrimoines du territoire du Parc et de la valorisation d'activités durables.

Doté d'une équipe pluridisciplinaire, le syndicat mixte mène des actions d'animation, de gestion, de restauration, d'expérimentation et de soutien, en faveur des patrimoines et en appui aux projets et pratiques des acteurs locaux. Territoire de moyenne montagne situé en tête des bassins de l'Allier, du Lot et de la Dordogne, le Parc des volcans d'Auvergne est impliqué de longue date aux côtés d'EPIDOR sur le territoire de la Haute Dordogne.

Le Parc des Volcans d'Auvergne anime depuis 2015 le contrat territorial Dordogne-Sancy-Artense et le contrat vert et bleu, composés de nombreuses actions relatives à la restauration de milieux naturels et des trames verte, bleue et noire.

Le Parc des Volcans d'Auvergne anime depuis 2015 le contrat territorial Sources de la Dordogne-Sancy-Artense et le contrat vert et bleu des Volcans d'Auvergne, composés de nombreuses actions relatives à la restauration de milieux naturels et des trames verte, bleue et noire.

Le Parc porte un projet de labellisation auprès de l'UNESCO pour la reconnaissance de l'importance internationale du réseau de tourbières et lacs du Cézallier et de l'Artense au titre de la convention de Ramsar. Ce périmètre englobe le territoire du projet LIFE Dorsancy.

Le Parc est gestionnaire de la Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy qui a été retenue avec 5 autres sites nationaux pour mener la phase d'expérimentation du projet LIFE Natur'Adapt en 2019-2020. Ce projet a abouti à un diagnostic de vulnérabilité au changement climatique ainsi qu'un plan d'adaptation de la gestion face à ces enjeux.

Le rôle du Parc des Volcans d'Auvergne est de :

- aider les collectivités locales à mettre en oeuvre ses mesures et principes
- entraîner les habitants et les socioprofessionnels dans cette même dynamique :
 - sensibilisation aux valeurs du développement durable et de la charte (respect, proximité, mesure, solidarité, etc.)
 - conseil de porteurs de projets
 - incitation à valoriser durablement l'environnement et les patrimoines dans le cadre de projets novateurs et exemplaires
 - coordination et fédération d'acteurs autour de problématiques et de projets communs etc.

Les thématiques traitées sont variées : éducation, culture, urbanisme, biodiversité, agriculture, tourisme et activités de pleine nature, gestion forestière, gestion des milieux aquatiques, exploitation des ressources du sous-sol, conciliation des usages, gestion de la fréquentation, aménagement et valorisation de sites naturels, trame noire, etc.

- gérer les sites naturels du Parc à forts enjeux (réserve naturelle national de Chastreix-Sancy, etc.)
- promouvoir des actions, services, produits et savoir-faire innovants et/ou exemplaires.

Rôle dans le programme LIFE DorSancy : Le Parc des Volcans d'Auvergne accompagnera et animera sous forme d'ateliers participatifs les actions des collectivités publiques, des acteurs privés et des citoyens prévues dans le cadre du programme LIFE DorSancy. Il portera des actions de restauration de milieux aquatiques et accompagnera les acteurs du territoire dans la conciliation de leurs activités avec la préservation de l'environnement.

➕ Pour en savoir plus : www.parcdesvolcans.fr

SOCIÉTÉS SOPRELEC ET ENERGIALYS

Présidées par Alexandre LAROQUE

Créée en 2010, SOPRELEC est une SARL unipersonnelle spécialisée dans la production d'électricité, activité qu'elle réalise en exploitant les barrages de la Bourboule et de Saint-Sauves-d'Auvergne sur la Dordogne.

ENERGIALYS, société à responsabilité limitée établie à TOULOUSE depuis 1994, est spécialisée dans la conception et la mise en œuvre de projets de production d'électricité (études préalables, conception, réhabilitation, maîtrise d'œuvre, exploitation).

Rôle dans le programme LIFE DorSancy : En tant que propriétaire exploitant le barrage de la Bourboule, SOPRELEC prévoit de réaliser les travaux relatifs à la reconfiguration de l'usine hydroélectrique de la Bourboule et de la prise d'eau.

ENERGIALYS intervient sur le barrage de la Bourboule depuis 12 ans et prévoit de porter, à titre expérimental et innovant, les études et la maîtrise d'œuvre relatives à la déconstruction et à la reconfiguration du barrage de la Bourboule.

 Pour en savoir plus : www.energialys.com



CONTACTS

CONTACTS PRESSE

communication@eptb-dordogne.fr / 04 71 68 01 94

Justine Quetier - EPIDOR - Chargée de mission Réserve de biosphère et Communication
05 53 29 17 65 – 06 80 30 94 33 – j.quetier@eptb-dordogne.fr

Relais presse auprès des structures locales

Sophie Martins - OT Massif du Sancy - Attachée de presse
06 73 67 19 03 – s.martins@sancy.com

CONTACTS TECHNIQUES

Maëlle Routet - EPIDOR - Animatrice territoriale Haute Dordogne
04 71 68 01 94 – 06 73 42 19 01 – m.routet@eptb-dordogne.fr

Crystèle Maitre - Communauté de communes Massif du Sancy - Directrice
04 73 65 35 57 – c.maitre@cc-massifdusancy.fr

Isabelle Coulon - Communauté de communes Dômes Sancy Artense - Chargée de mission tourisme
04 73 65 87 63 – i.coulon@domes-sancyartense.fr

Elodie Mardiné - Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne - Chargée de mission Agri-environnement et Eau
04 73 65 64 11 – emardine@parcdesvolcans.fr

WEB ET RÉSEAUX SOCIAUX



KIT DE COMMUNICATION

W DOSSIER LIFE DORSANCY



Life dorsancy



Avec le soutien de



En partenariat avec

